



Rapport annuel 2024 de la SSO

Bienvenue

Chères et chers membres, chères lectrices, chers lecteurs,

Après le très bon accueil de l'année dernière, nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau rapport annuel pour 2024. Ce fut une année parfois mouvementée, au cours de laquelle la Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) a pu donner d'importantes impulsions, par exemple dans la défense de nos intérêts en matière de politique de la santé, avec au centre de notre action des négociations tarifaires intenses. Nous nous sommes engagé-e-s avec force en faveur d'une rémunération équitable et d'une prise en charge ophtalmologique de qualité, et notre engagement demeure plus actuel que jamais.

Le développement de notre stratégie de communication est un autre point marquant de cette année. Grâce à des mesures ciblées, par exemple pour la prévention des blessures oculaires, nous contribuons dans une large mesure à sensibiliser le grand public et à renforcer sa perception de notre discipline et de son importance.

La promotion de la jeune génération nous tient particulièrement à cœur : des formats tels que la Swiss Eye Week, les cours de réfraction ou les cours de microchirurgie constituent des possibilités de formation postgraduée axées sur la pratique. Les membres des Young Swiss Ophthalmologists (YSO) enrichissent notre spécialité par leur participation active et leurs élans novateurs.



Enfin, nous nous entendons comme une plateforme d'échanges professionnels et de rencontres personnelles. Le congrès annuel 2024 de la SSO à Saint-Gall en a été un parfait exemple avec un programme aux multiples facettes et un événement de réseautage couronné de succès.

Vous trouverez dans ce rapport annuel d'autres facettes de nos activités. Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos membres, partenaires et sponsors pour leur soutien essentiel à notre réussite commune.

Avec nos meilleures salutations,



Pr Dr méd. Christoph Kniestedt

Tables des matières

Bienvenue		Communication	52
		Sensibilisation : informer et voir	52
Portrait de la SSO	6	Campagne de communication 2024 de la SSO :	
Objectif	6	blessures aux yeux	53
Mission et vision	7	Rester informé-e	54
Chiffres et faits	8		
Organisation	10	Young Swiss Ophthalmologists (YSO)	56
Comité	11	Portrait	56
Commissions et groupes de travail	12	Activités 2024	60
Nos partenaires	24		
		Adhésion	64
Grandes thématiques et activités 2024	28		
Retraite du comité de la SSO	28	Perspective : Manifestations 2025/2026	66
Tarifs	30	Impressum	67
Qualité	34		
Prises de position de la SSO	35		
Congrès annuel 2024 de la SSO	36		
— Assemblée générale 2024 de la SSO	38		
— Networking Event de la SSO	39		
Prix et subventions	40		
Examens	46		
Formation postgradué et formation continue	48		
Fondation Ukraine	50		



Portrait de la SSO

Objectif

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) est la société professionnelle nationale des ophtalmologues en Suisse. Elle fait partie de la Fédération des médecins suisses (FMH) et s'engage en faveur du développement de l'ophtalmologie dans la pratique et la science et pour des conditions-cadres permettant une prise en charge de qualité.

Une attention particulière est accordée à la qualité de l'enseignement et de la formation ainsi qu'à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes à tous les niveaux professionnels.

Le travail de la SSO repose sur une structure claire : les commissions et les groupes de travail prennent en charge des tâches concrètes à la demande du comité. Des délégué-e-s représentent la discipline dans des organes externes et des sections spécifiques à un thème peuvent être créées pour la coopération internationale.

La SSO crée ainsi une base solide pour l'échange professionnel, le réseautage et le développement continu, dans l'intérêt de l'ophtalmologie suisse.

Mission et vision

Vision

«Une bonne vision pour la Suisse»

La SSO défend les intérêts de politique professionnelle des ophtalmologues exerçant en Suisse et s'engage pour une formation prégraduée, postgraduée et continue de haute qualité pour la génération future ainsi que pour le bien des patient-e-s et patients. Elle coordonne la collaboration avec les associations nationales et internationales, les groupes professionnels et les institutions, encourage la recherche et l'innovation dans le domaine de l'ophtalmologie et informe le public sur les thèmes de santé actuels en rapport avec l'ophtalmologie.

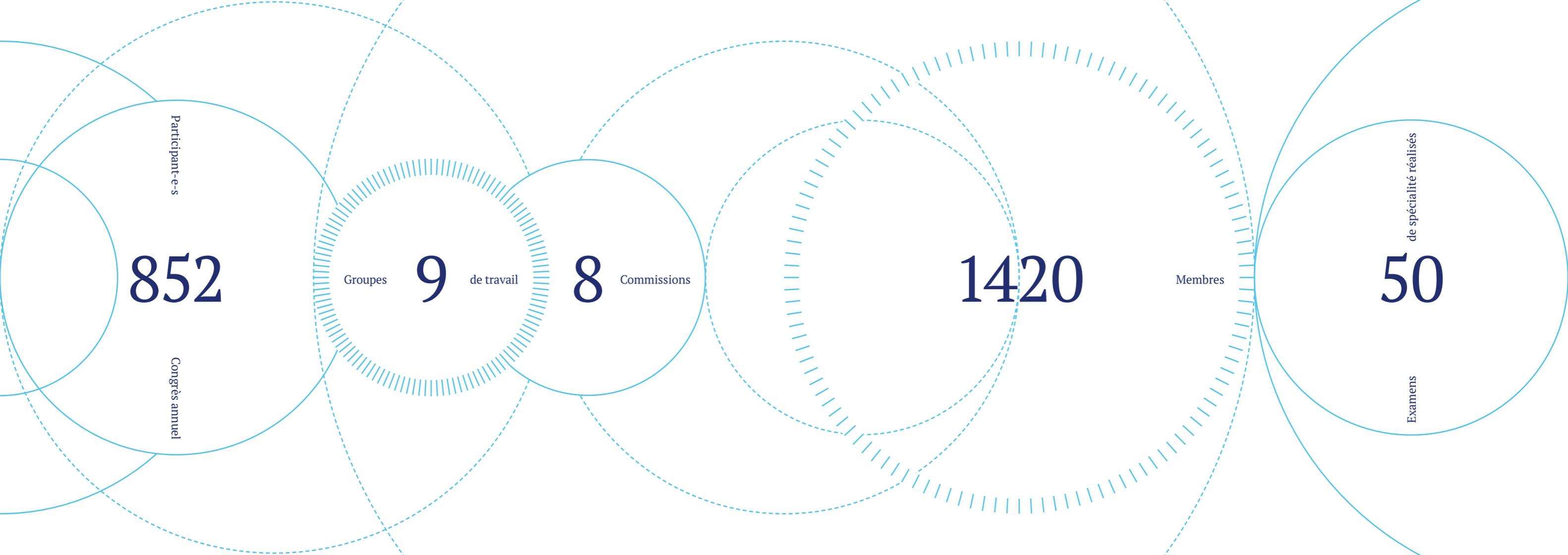
Mission

«Nous ne perdons pas de vue la qualité»

La SSO s'engage en faveur des meilleures conditions cadres pour les ophtalmologues exerçant en Suisse et pour leurs patient-e-s. Dans ce contexte, les préoccupations concrètes des membres, les questions de politique professionnelle ainsi que les mesures stratégiques visant à façonner l'avenir de la SSO sont toutes aussi importantes les unes que les autres.



La mission et la vision de la SSO peuvent être téléchargées sous forme de fichier PDF.



852

Participant-e-s

Congrès annuel

Groupes

9

de travail

8

Commissions

1420

Membres

50

de spécialité réalisés

Examens

Organisation

La SSO est structurée par différents organes qui garantissent une administration efficace ainsi que l'accomplissement de ses tâches.

Les principaux organes de la SSO sont les suivants :

L'assemblée générale

L'organe faitier de la SSO, composé de ses membres. Elle prend les décisions fondamentales et approuve les mesures importantes.

Le comité

Responsable de la direction stratégique et de la mise en œuvre opérationnelle des décisions de l'assemblée générale, le comité est composé de membres élus qui représentent différents domaines d'activité et intérêts de la société.

La conférence des directeurs de cliniques

Un forum d'échange et de coordination entre les directeurs et directrices des cliniques ophtalmologiques en Suisse. Elle joue un rôle important dans le développement de la pratique clinique et de la formation médicale.

L'organe de révision

Responsable de la vérification de la gestion financière de la SSO. Il s'assure que les moyens financiers sont gérés et utilisés correctement.

Le vote générale

Un instrument de démocratie directe au sein de la SSO, qui donne aux membres la possibilité de voter directement sur des questions et des décisions importantes.

Le secrétariat administratif

Un secrétariat professionnel soutient la SSO dans les domaines de l'office management, du congress management, de la comptabilité et de la communication.

Ces organes contribuent ensemble à la stabilité et au développement de la SSO.

Comité



Pr Dr méd. Christoph Kniestedt, Zurich
Président



PD Dr méd. Pascal Hasler, Bâle
Vice-président et trésorier



Dre méd. Alessandra Sansonetti, Genève
Past-Présidente
Présidente de la commission Communication



Pre Dre méd. Beatrice Früh, Berne
Assesseure
Présidente de la commission de formation continue



Pr Dr méd. Matthias Becker, Zurich
Assesseur
Président de la commission tarifaire

Le comité est élu tous les deux ans par l'assemblée générale, à l'exception du secrétaire administratif qui n'a pas le droit de vote.



Pre Dre Dre méd. Sandrine Zweifel, Zurich
Assesseure
Présidente de la commission scientifique



Dre méd. Alexandra Prünzte, Binningen
Assesseure
Déléguée de l'ISFM



Dr méd. Florian Heussen, Berne
Assesseur
Président de la commission qualité et déontologie



Dr méd. Ferhat Turgut, Zurich
Assesseur
Président des Young Swiss Ophthalmologists¹



Dr méd. Rino Vicini, Zurich
Assesseur
Président des Young Swiss Ophthalmologists²



Harald F. Grossmann, Bâle
Secrétaire administratif

1) jusqu'à l'AG 2024 2) dès l'AG 2024

Commissions et groupes de travail

Commissions et groupes de travail de la SSO

La SSO compte actuellement huit commissions permanentes, chacune responsable d'un domaine clairement défini, auxquelles s'ajoutent plusieurs groupes de travail thématiques. À travers ce travail professionnel et structuré, la SSO s'impose dans son rôle d'interlocutrice compétente dans la pratique, mais aussi en matière de recherche et de politique de santé.



De plus amples informations sur les commissions et groupes de travail

Commission tarifaire

La commission tarifaire de la SSO se consacre avec la plus grande attention à l'observation et au développement des tarifs ambulatoires et hospitaliers en ophtalmologie. Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec les autorités, les organes spécialisés et les organisations faîtières telles que la FMH, afin de façonner les développements actuels et de défendre efficacement les intérêts de l'ophtalmologie.

Au nom de la SSO, la commission s'engage pour que les prestations ophtalmologiques et chirurgicales en Suisse soient remboursées de manière équitable, transparente et sur la base des dépenses réelles, pour toutes les personnes concernées, des patient-e-s aux prestataires de soins.

Membres de la commission tarifaire

Pr Dr méd. Matthias Becker, Zurich
Président

Dr méd. Frank Bochmann, Lucerne

Mario Evangelista, gestionnaire tarifaire

Dr méd. René Höhn, Berne

Dr méd. Pascal Imesch, Berne

Dr méd. Patrik Kloos, Wil

Dr méd. Frank Sachers, Bâle

Dr méd. Urs Thomann, Willisau

Dre méd. Sarah Vez, Edinburgh
(Représentation YSO)



Commission scientifique

Des représentant-e-s de cliniques de formation postgraduée de toute la Suisse s'engagent au sein de la commission scientifique de la SSO. Ensemble, ces personnes poursuivent un objectif clair : promouvoir activement et développer le travail scientifique des jeunes ophtalmologues, comme des plus expérimenté-e-s.

Cette commission a par ailleurs un rôle de conseil auprès du comité de la SSO concernant les questions scientifiques.

Elle travaille en particulier à l'organisation du contenu du congrès annuel de la SSO : de la sélection minutieuse des abstracts reçus, à la planification du programme des communications libres, en passant par l'organisation des présentations de posters.

Membres de la commission scientifique

Pre Dre Dre Sandrine Zweifel, Zurich
Présidente

PD Dre méd. Aude Ambrésin, Lausanne

Pr Dr méd. Philipp Bänninger, Winterthour

Dre méd. Chantal Dysli, PhD, Berne

Pr Pascal Escher, PhD, Berne

Pr Dr. méd. Konstantin Gugleta, Bâle

Pr Dr méd. Jörg Stürmer, Winterthour

Pr Dr Dr méd. Michael Thiel, Lucerne

Sascha Serno, PhD, (IMK) Basel

Commission de qualité et de déontologie

La commission de qualité et de déontologie de la SSO est un organe indépendant et permanent qui s'engage en faveur d'un perfectionnement continu de la qualité au sein de l'organisation. Elle lance et coordonne des projets ciblés de promotion de la qualité, toujours dans l'optique d'une mise en œuvre pratique et sur un fondement scientifique.

Pour cela, la commission travaille en étroite collaboration avec des institutions spécialisées reconnues et entretient par ailleurs des échanges avec des organes partenaires internationaux afin d'apporter à l'ophtalmologie suisse des normes éprouvées et de nouvelles impulsions venues de l'étranger.

La commission joue également un rôle central en tant qu'organe consultatif pour les membres de la SSO, en particulier lorsqu'il s'agit de questions relatives à l'assurance qualité et à son amélioration en milieu hospitalier ou au cabinet.

Membres de la commission de qualité et de déontologie

Dr méd. Florian Heussen, Berne
Président

Pr Dr méd. Daniel Barthelmes, Zurich

Dre méd. Sophie-Christin Ernst, Bâle
(Représentation YSO)

Pr Dr méd. Christoph Kniestedt, Zurich

Pr Dr méd. Martin Schmid, Lucerne

Pre Dre méd. Gabriele Thumann, Genève

Dr méd. Nicolas P. Waldmann, Reinach BL

Commission d'examen

La commission d'examen de la SSO organise, planifie et mène les examens de spécialité, élabore leur contenu, et veille à une évaluation et une documentation équitables de leurs résultats.

Elle communique avec les candidat-e-s, traite les recours et veille à l'assurance qualité et au développement continu dans la spécialité.

Membres de la commission d'examen

Pr Dr méd. Christian Prünfte, Binningen
(ex officio EBO)
Président

Dr méd. Tran Bao-Khan, Lausanne

Dre méd. Virginie Bühler, Berne
(Représentation YSO)

PD Dr méd. Johannes Fleischhauer, Zurich

Pr Dr méd. Ivan O. Häfliger, Bâle

Dr méd. Sami Hayek, Lucerne

PD Dr méd. Gregor Jaggi, Obwalden

Dr méd. Alexandra Prünfte, Oberwil
(Déléguée spécialisée ISFM)

PD Dr méd. Sylvain Roy, Carouge

Dr méd. Pavel Schneider, Bâle

Pr Dr méd. Jörg Stürmer, Winterthur

Commission de la formation continue et postgraduée

Ces deux commissions de la SSO prennent en charge l'organisation, la coordination et l'assurance qualité de la formation postgraduée spécialisée ainsi que de la formation continue en ophtalmologie.

Membres de la commission de la formation continue

Dre méd. Yoeng-Delphine Bifrare Tarin, Lutry
Présidente

Dr méd. Guy Donati, Genève

Dr méd. Ivo Guber, Winterthour

Membres de la commission de la formation postgraduée

Pre Dre méd. Beatrice Früh, Berne
Présidente

Dre méd. Hana Abouzeid, Genève

Dre méd. Anne-Catherine Biechl-Karal, Zurich (Représentation YSO)

PD Dre Dre méd. Karla Chaloupka, Zürich

Dr méd. Guy Donati, Genève

Dr méd. Walter Ferrini, Neuchâtel

Pr Dr méd. Konstantin Gugleta, Bâle

Dre méd. Luzia Müller, Lucerne

Dr méd. Frank Sachers, Bâle

Pr Dr méd. Christoph Tappeiner, Berne

Pre Dre méd. Gabriele Thumann, Genève

Dr méd. Rino Vicini, Zurich (Représentation YSO)



« L'ophtalmologie évolue à toute vitesse – les nouvelles connaissances et les dernières technologies modifient notre quotidien. En tant que présidente de la commission de la formation postgraduée, il me tient à cœur que nous soyons à la hauteur de cette évolution et que nous proposons toujours des contenus actuels de formation. Permettre aux jeunes collègues d'accéder à des offres de formation postgraduée de qualité et à chacun-e de nous de constamment évoluer sur le plan professionnel est pour moi une grande motivation. »

Pre Dre méd. Beatrice Früh
Présidente de la commission de la formation postgraduée

Commission des transports

La commission des transports de la SSO a été créée en 2017 avec pour objectif de suivre l'évolution de la législation et des critères ophtalmologiques qui y sont liés. Elle élabore notamment des directives et des normes pour l'examen de la vue nécessaire à la conduite de véhicules et les adapte selon l'évolution des prescriptions légales.

Membres de la commission des transports

Dr méd. Blaser Frank
Président

Dr méd. Stefano Anastasi, Berne

Dr méd. Frank Bochmann, Lucerne

Dr méd. Pierre-François Kaeser, Lausanne

PD Dre méd. Margarita Todorova, Saint-Gall

PD Dr méd. Hannes Wildberger, Meilen

Commission communication

La commission communication de la SSO gère la mise en œuvre des campagnes de communication de la société. Dans un souci de visibilité, elle se charge des contributions et des articles dans les revues spécialisées, élabore les informations mises à la disposition des patient-e-s et place des articles sur l'ophtalmologie dans des magazines destinés au grand public.

Membres de la commission communication

Dre méd. Alessandra Sansonetti, Genève
Présidente

Dr méd. Sami Hayek, Lucerne

Dre méd. Lilly Khamsy, Lausanne

Dre méd. Alice Kitay, Zurich

Pr Dr méd. Christoph Kniestedt, Zurich

Dre méd. Dina Roncoroni, Lugano

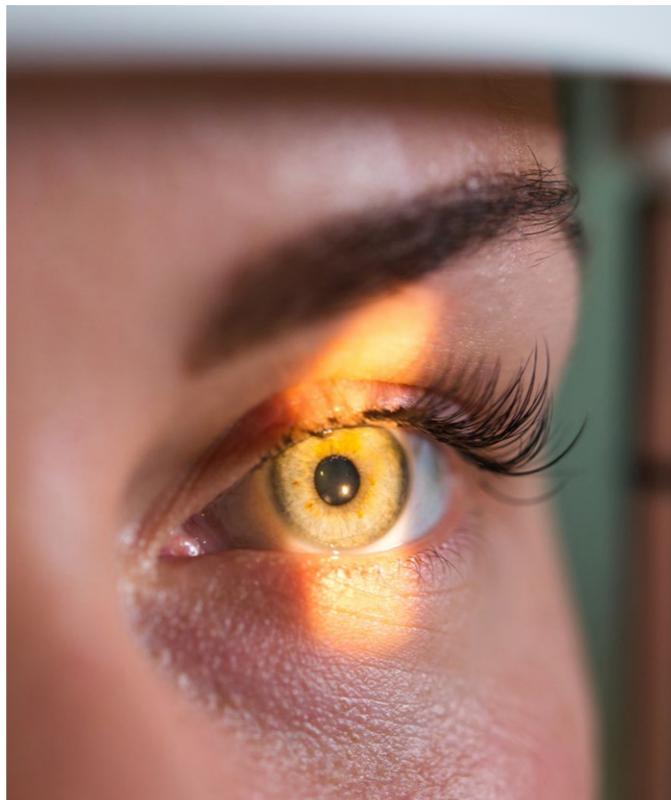
Natalia Aeple, (IMK) Bâle



Groupes de travail

Les groupes de travail thématiques se consacrent de manière ciblée aux questions actuelles et aux évolutions dans les différents domaines de l'ophtalmologie.

- Groupe de travail sur la chirurgie oculoplastique
- Groupe de travail pour l'ophtalmologie hospitalière
- Groupe de travail sur le glaucome
- Groupe de travail sur les maladies oculaires inflammatoires (GEAK)
- Swiss Vitreo Retina Group (SVRG)
- Groupe de travail d'Ophtalmologie dans les pays en développement (ophtalmologie internationale)
- Groupe de travail sur la sécheresse oculaire et la surface du globe oculaire
- Groupe de travail sur le strabisme, la neuro-ophtalmologie, l'orthoptique et l'ophtalmologie pédiatrique



« Ce nouveau rôle me donne l'opportunité d'agir concrètement pour la cause du glaucome : renforcer la formation et la recherche à l'échelle nationale, créer un rendez-vous annuel de formation continue, soutenir mes confrères spécialistes, renforcer notre réseau à travers la Suisse et au delà, initier une campagne d'information du grand public et, avec un peu de chance et beaucoup de travail, aller plus loin encore... »

Dre méd. Hana Abouzeid
nouvelle présidente du groupe de travail
sur le glaucome de la SSO



« Les inflammations oculaires, notamment les uvéites, représentent un domaine complexe et souvent déroutant pour les patients comme pour les cliniciens. C'est précisément ce qui rend le travail au sein du GEAK si précieux : partager les connaissances, échanger des expériences, faire progresser ensemble la prise en charge - le tout dans un esprit collégial qui nourrit autant la science que la pratique quotidienne. »

Dre méd. Florence Hoogewoud
co-présidente du groupe de travail sur les maladies oculaires inflammatoires (GEAK)
avec Dr méd. Jeanne Gunizger

Nos partenaires

Secrétariat administratif de la SSO – pilier du travail opérationnel

Le secrétariat administratif de la SSO constitue la colonne vertébrale organisationnelle de la société. Il veille à la bonne mise en œuvre des directives stratégiques du comité. Dans les coulisses, le secrétariat accompagne avec engagement et professionnalisme les multiples activités de la SSO et contribue de manière essentielle à une collaboration efficace entre le comité, les commissions, les membres et les partenaires.

En 2024, l'équipe du secrétariat administratif s'est beaucoup investie, notamment dans le cadre de l'organisation du congrès annuel, pour la gestion des membres, la coordination des offres de formation postgraduée et le soutien administratif au travail des commissions.

Le comité tient à remercier chaleureusement toute l'équipe du secrétariat administratif pour son travail engagé et toujours fiable. Sans ce soutien actif, les nombreuses missions centrales de la SSO n'auraient pu être réalisées avec autant de succès.

En 2024, l'équipe était composée de

Harald F. Grossmann, *Secrétaire administratif*

Natalia Aeple, *Lead Communications*

Delta Carmen, *Congress Manager Logistic*

Lars Eichin, *Lead IT & Project Manager*

Irene Flury, *Senior Congress Manager*

Yves Kuentz, *Head Financial Management*

Valérie Noelpp, *Office Manager*

Michèle Schmehrer, *Head Congress*

Anna Schmidt, *Senior Association Manager*

Dr. Sascha Serno, *Congress Manager Scientific*

Colin Tresch, *Lead Sales Management Industry*





Revue spécialisée ophta

Créée en 1996, la revue spécialisée *ophta* de la Société suisse d'ophtalmologie (SSO) sert depuis lors d'organe de publication central pour la médecine et la technologie ophtalmologiques en Suisse.

La revue propose des articles scientifiques, des communications de la SSO ainsi que des articles sur les développements actuels en ophtalmologie. Parallèlement, les membres de la SSO ont la possibilité d'y publier leurs propres articles scientifiques et de participer ainsi activement au développement et à la visibilité de l'ophtalmologie suisse.



De plus amples informations
sur la revue spécialisée *ophta*

ESCRS – European Society of Cataract et Refractive Surgeons

La SSO entretient un partenariat avec l'European Society of Cataract and Refractive Surgeons (ESCRS).

Les membres de la SSO bénéficient d'une adhésion à l'ESCRS à prix réduit et ont ainsi accès à des ressources professionnelles exclusives, telles que le Journal of Cataract and Refractive Surgery, des formations continues en ligne (ESCRS iLearn), une vaste médiathèque (ESCRS On Demand), un registre en ligne pour les résultats de haute qualité en chirurgie de la cataracte et réfractive (EUREQUO) ainsi que des frais de participation réduits aux congrès de l'ESCRS.

Grandes thématiques et activités 2024

Retraite du comité de la SSO en 2024

La retraite annuelle du comité de la SSO début février 2024 à Ennetbürgen a été une étape importante de l'année. Les thèmes au programme étaient regroupés sous l'intitulé *Swiss Ophthalmology Beyond 2030*, avec au centre des discussions les défis liés à l'évolution du paysage ophtalmologique en Suisse ainsi que l'organisation stratégique de la formation postgraduée. Par ailleurs, les priorités concernant la stratégie de communication de notre société, les activités des Young Swiss Ophthalmologists (YSO), la structure tarifaire et l'assurance qualité ont été abordées en détail.



Les résultats de ces discussions approfondies seront successivement intégrés dans nos activités pour nos membres, pour notre profession et pour la future génération.

Des mesures de communication complètes qui marqueront notre stratégie dans ce domaine ces prochaines années ont également été définies, avec pour objectif de renforcer notre spécialité, l'ophtalmologie, en Suisse et de continuer à faire valoir nos compétences professionnelles en tant que premières interlocutrices et premiers interlocuteurs pour les questions ophtalmologiques.

Tarifs

Au cours des douze derniers mois, le travail de la commission tarifaire SSO (CT SSO) a été essentiellement marqué par les travaux relatifs à l'introduction prévue au 1er janvier 2026 du nouveau système tarifaire global ambulatoire, composé du TARDOC et des forfaits ambulatoires.

Nous préférons de ne pas énumérer en détail tous les travaux de la commission tarifaire pour mettre l'accent sur des questions centrales relatives aux thèmes tarifaires actuels. Le Pr Dr méd. Matthias Becker, président de la commission tarifaire, y répond personnellement.



TARDOC et forfaits ambulatoires nationaux

Quelles mesures la CT SSO a-t-elle prises en vue de l'introduction du TARDOC et des forfaits ambulatoires et quels résultats ont été obtenus ?

La commission tarifaire a saisi toutes les occasions de prendre position et a finalement obtenu que toutes les interventions conservatrices ne soient pas encore représentées par des forfaits. Nous sommes membres de la communauté d'intérêts *7Plus* (www.7plus-gruppe.ch) et, en tant que tel-le-s, nous alertons au travers d'informations publiques transmises également en dehors des canaux prévus, sur les incitations erronées et les défauts qui menacent les forfaits ambulatoires. De plus, l'*Alliance pour des forfaits adéquats et adaptés à la pratique*, dirigée par la FMCH, a exercé et continue d'exercer une certaine pression sur la classe politique, avec pour objectif que les corrections nécessaires soient bien apportées avant l'introduction prévue au 1er janvier 2026. Cette voie nous a tout de même permis d'obtenir que le fractionnement des forfaits soit en principe possible dans une mesure restreinte à partir du 1er janvier 2026, ce qui ne nous a toutefois pas semblé très prometteur au vu des maigres données sur lesquelles se basent les forfaits à partir de cette même date. Le risque d'une détérioration (plutôt que d'une amélioration) de la situation due à

de mauvaises données était trop important pour nous. La date limite pour les demandes de modification pour 2027 était le 30 avril 2025 (créneau ouvert à la mi-mars avec un délai de mise en œuvre de 3 jours !). Le 22 avril 2025, la CT SSO a déposé des demandes de corrections et d'améliorations pour le 1er janvier 2027 (!) pour tous les forfaits concernant l'ophtalmologie, dans la mesure où les directives très restrictives les permettaient. Leur mise en œuvre incombe à l'OAAT. Vous pouvez consulter toutes les demandes de modification dans l'espace réservé aux membres sur le site Internet de la SSO.

Quel soutien la CT SSO propose-t-elle aux membres de la SSO concernant l'introduction des nouveaux tarifs et forfaits ?

La commission tarifaire a fait pression sur la FMH pour que des bases d'introduction et des outils de formation aussi complets que possible soient mis à disposition. Ceux-ci devraient être disponibles pour l'ensemble des membres de la FMH immédiatement après leur approbation par le Conseil fédéral. En outre, la CT SSO a déjà commandé des tutoriels vidéo qui seront également réalisés rapidement après la décision d'approbation du Conseil fédéral et qui seront mis à la disposition des membres de la SSO au moins en allemand et en français. Depuis janvier 2025, la CT SSO diffuse par ailleurs chaque mois des informations sur les évolutions relatives à l'introduction du TARDOC et des forfaits ambulatoires, avec notamment toutes les indications importantes sur les bases auxquelles vous pouvez

accéder afin de vous préparer à temps aux nouveaux tarifs. De plus, deux sessions de formation tarifaire de conception différente (le 27 août 2025 l'après-midi et le 29 août 2025 le matin) seront organisées dans le cadre du Congrès annuel 2025. Elles seront enregistrées et, si elles sont exploitables, également mises à la disposition de l'ensemble des membres sous forme de vidéos. Deux ou trois webinaires sont par ailleurs prévus en octobre/novembre 2025 pour répondre à vos questions de manière interactive.

MIGS

Pourquoi était-il si important et décisif de définir clairement le remboursement des MIGS ?

Après la décision négative de la CFPP (Commission fédérale des prestations générales et des principes) concernant le MIGS en décembre 2023, de nombreuses assurances ou leurs médecins-conseils avaient rejeté tout ce qui ressemblait de près ou de loin au MIGS. La définition claire du MIGS proposée par la CT SSO et la circulaire correspondante de l'OFSP, que la CT SSO a obtenue en milieu d'année 2024, ont permis d'apporter les clarifications nécessaires. Depuis, nous n'avons plus eu une seule demande de renseignements concernant des cas de MIGS refusés.

AVOS – l'ambulatoire avant l'hospitalier

Quand les interventions doivent-elles également être possibles en milieu hospitalier ? Quels sont les critères d'exception ?

Les interventions devraient également être possibles en milieu hospitalier si un traitement ambulatoire ne remplit pas les critères EAE – efficacité, adéquation et économicité. Ainsi, si une intervention n'est pas aussi efficace (objectif du traitement atteignable de manière générale) ou adéquate (objectif du traitement atteignable dans un cas spécifique), l'économicité ne doit pas être le facteur déterminant pour imposer, par exemple, une intervention ambulatoire. La règle de base, les interventions et les critères d'exception sont fixés dans l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS, art. 3c et annexe 1a). La CT SSO a élaboré un document de base pour les critères d'exception spécifiques à l'ophtalmologie qui devront y être intégrés à l'avenir. Ce document est actuellement mis en forme en collaboration avec la FMH afin de demander à l'instance compétente de les intégrer dans l'OPAS.



Qualité

L'ensemble minimal de données a constitué une bonne part du travail de la commission de qualité et de déontologie. À ce sujet, le Dr méd. Florian Heussen, Berne, président de la commission, répond à nos deux principales questions :



Dr méd. Florian Heussen sur l'ensemble minimal de données :

L'ensemble minimal de données est désormais créé, que va-t-il se passer maintenant ?

Actuellement, nous travaillons à la finalisation des données pour les occlusions veineuses rétinienne (OVR) et la maculopathie ainsi que la rétinopathie diabétique (OMD). Parallèlement, les données relatives à la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) font l'objet d'une première révision. L'ensemble minimal de données doit être allégé dans sa globalité. Nous présenterons toutes les données évoquées avant la réunion annuelle d'août.

Quels sont les retours d'information déjà disponibles et comment les données sont-elles actuellement utilisées ?

Dans le cadre de la rémunération des travaux de qualité via les contrats Procura, les confrères et collègues médecins peuvent recevoir, déjà depuis le début de l'année, une compensation financière pour le temps passé à utiliser les données.

Prises de position de la SSO

Cette année encore, différentes institutions ont invité la SSO à prendre position sur toute une série de thèmes liés à l'ophtalmologie. Comme toujours, nous avons répondu avec plaisir à ces demandes. Voici un petit récapitulatif de nos prises de position :

- 7 mars 2024 : Prise de position sur l'inscription de la stimulation électrique transcornéenne (TES) en cas de rétinite pigmentaire (RP) dans la liste des moyens et appareils (LiMA), demandée par l'Office fédéral de la santé publique OFSP, Unité de direction Assurance maladie et accidents
- 21 octobre 2024 : Prise de position sur l'utilisation du laser femtoseconde pour la chirurgie de la cataracte et de la cornée, demandée par la direction de la santé du canton de Zurich
- 4 novembre 2024 : Prise de position sur les prestations supplémentaires lors de l'utilisation du laser femtoseconde pour la chirurgie de la cataracte et de la cornée, demandée par la direction de la santé du canton de Zurich
- 10 décembre 2024 : Prise de position sur l'article 7, études de la filière « Bachelor en optométrie », extrait du rapport explicatif de l'ordonnance relatives aux compétences spécifiques des professions de la santé selon la LPSan, publié par l'OFSP (novembre 2019), demandée par Dr méd. Olivier Sahli
- 16 décembre 2024 : Prise de position sur les prestations supplémentaires lors de l'utilisation du laser femtoseconde pour la chirurgie de la cataracte et de la cornée, demandée par le Département de la santé et des affaires sociales du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Congrès annuel 2024 de la SSO

Depuis sa fondation en 1907, la Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) organise chaque année un grand congrès national : le congrès annuel de la SSO. Au fil des décennies, le format, la portée et l'étendue thématique de cet événement n'ont cessé d'évoluer, mais l'essentiel demeure : l'échange scientifique et la présentation des résultats actuels de la recherche.

Le congrès annuel 2024 de la SSO s'est déroulé du 28 au 30 août, dans les bâtiments de l'OLMA à Saint-Gall, avec pour thème directeur les *Innovations et visions pour l'avenir en ophtalmologie*. Le congrès a débuté le mercredi par un *Subspecialty Day*, au cours duquel des ateliers pratiques et les premiers symposiums en séance plénière ont été proposés.

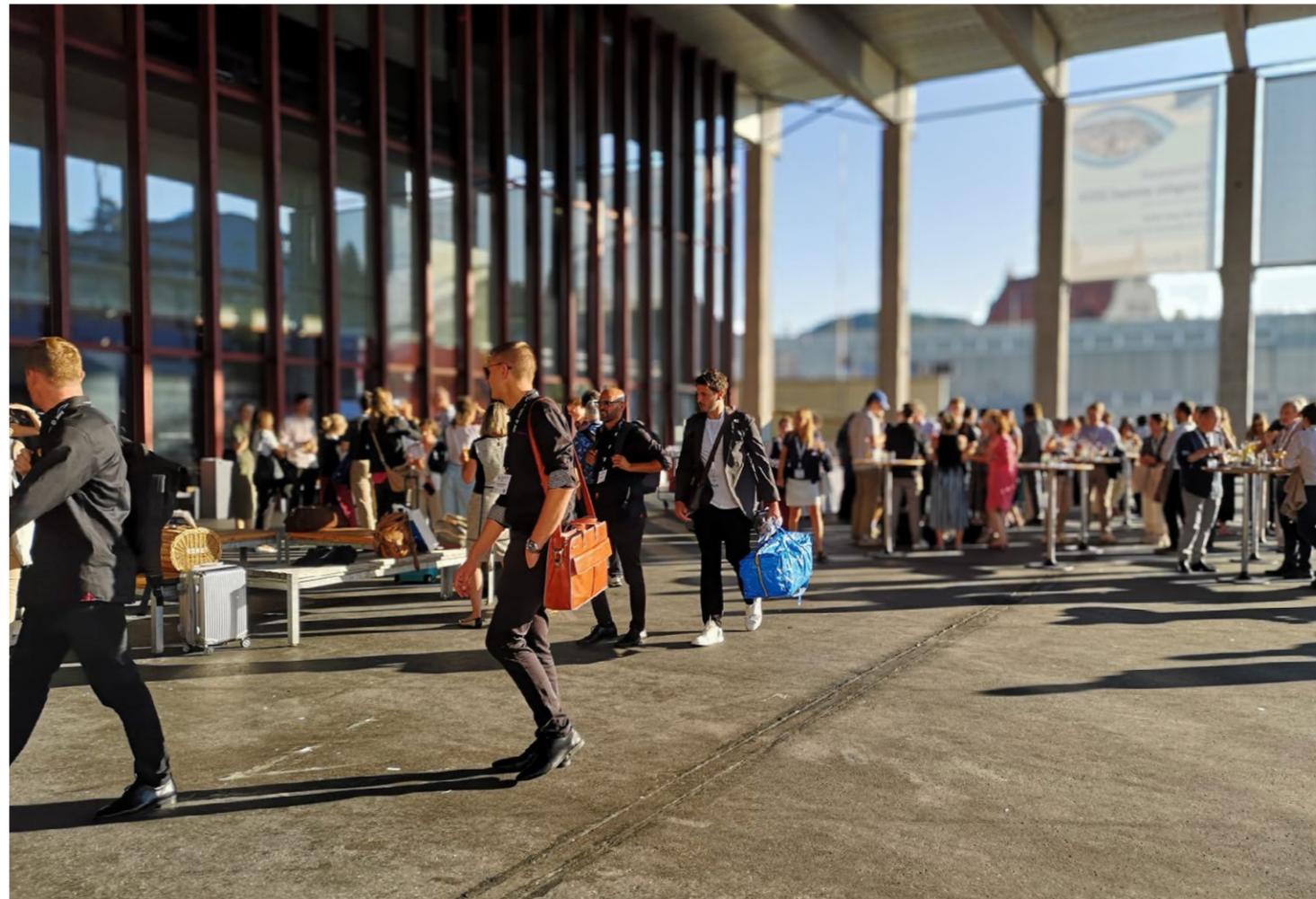
Le jeudi et le vendredi ont laissé la place à un programme scientifique varié, avec des symposiums, des conférences libres et des présentations de posters, complétés par le très apprécié atelier de photographie et la *Swiss Orthoptics Conference*.

Parmi les points forts de ce congrès, on notera en particulier la conférence Goldmann, donnée par le professeur Pearse Keane (Londres), intitulée *Transforming Ophthalmology with AI*, une perspective fascinante sur le potentiel de l'intelligence artificielle en ophtalmologie.

Un grand merci à Pre Dre Dre méd. Sandrine Zweifel et au comité scientifique pour l'élaboration du contenu ainsi qu'à Sascha Serno, PhD, du secrétariat administratif pour l'excellente organisation. De même, nous remercions chaleureusement nos partenaires industriels, dont le précieux soutien a largement contribué au succès du congrès.



Dates des prochains congrès annuels de la SSO



Assemblée générale 2024 de la SSO

L'assemblée générale ordinaire de la société a également eu lieu dans le cadre du congrès annuel 2024 de la SSO. Pour le comité, ce fut une réunion informative et constructive, la première sous la direction du nouveau président, le Pr Dr Christoph Kniestedt. Pour commencer, le comité a présenté une rétrospective de l'année écoulée, avec un récapitulatif des objectifs atteints, des défis relevés et des multiples activités des membres.

Ensuite, plusieurs votes ont permis de recueillir l'avis des membres : la proposition de modification des statuts a été adoptée à une large majorité. Les comptes annuels et le budget pour l'année à venir ont également été approuvés. Il a été particulièrement réjouissant d'observer une évolution positive du nombre de participants, notamment grâce à la forte croissance de la jeune génération, représentée par les Young Swiss Ophthalmologists (YSO), qui sont très engagé-e-s.

Dans la partie statutaire, le comité a rendu hommage à l'engagement de longue date du Pr Dr méd. Jörg Stürmer, qui s'est retiré de sa fonction de président de la commission d'examen après de nombreuses années d'engagement. L'ensemble de la société lui a exprimé sa gratitude pour son précieux engagement.

Les trois lauréat-e-s du SSO Fellowship de cette année ont également été honoré-e-s :

- Dr méd. Enrico Bernardi
- Antonio Cunha Vaz Martinho
- Dre méd. Sarah Vez

En 2024, l'assemblée générale a de nouveau proposé une vision approfondie du travail du comité et des commissions de la SSO et a encouragé un dialogue actif avec les membres.

Networking Event de la SSO

Dans le cadre festif du Networking Event de la SSO, qui s'est tenu à la Würth Haus à Rorschach, des contributions scientifiques remarquables ont été honorées.

Ont été décernés :

- les prix SSO pour les affiches
- les prix Vogt de la Fondation Alfred Vogt
- le SWISS ophthAWARD de la SSO (avec l'aimable soutien de Bayer (Schweiz) AG et Roche Pharma (Suisse) SA) dans les catégories :
Best Experimental Paper, Highest Clinical Relevance, Jury's Choice
- les Travel Grants d'ARVO-SWISS

Pour en savoir plus sur les lauréats de cette année, veuillez consulter le chapitre « Prix et subventions » (p. 40).

Outre les échanges scientifiques, le congrès annuel de la SSO a offert cette année encore de nombreuses occasions de réseautage entre collègues, d'échanges personnels et de création de nouveaux contacts – un complément précieux au programme professionnel de haut niveau.



Prix et subventions

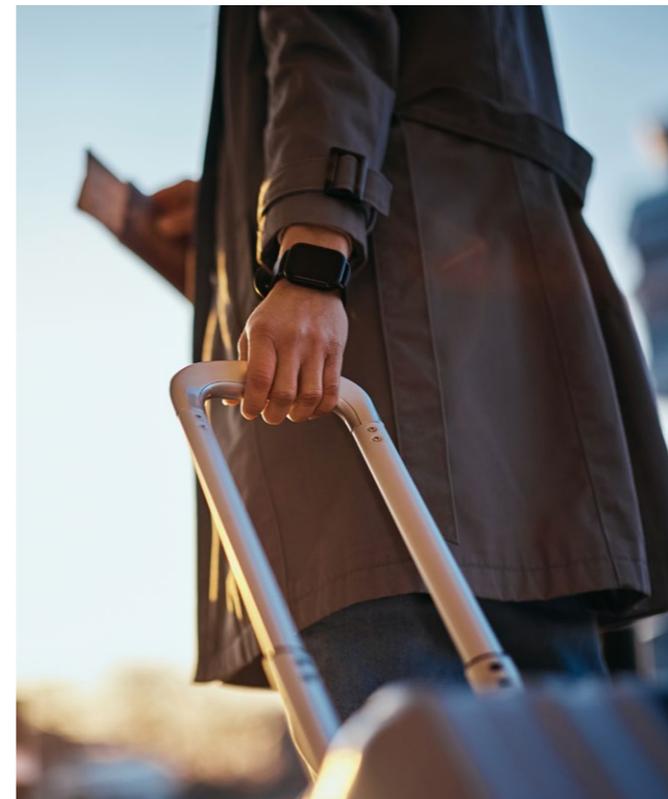
SSO Fellowship

Depuis 2022, la SSO attribue une fois par an des fonds de soutien dans le cadre d'un SSO Fellowship d'une valeur maximale de CHF 50 000.-.



« Grâce à la bourse 2024 de la SSO, j'ai découvert l'ophtalmologie clinique et chirurgicale à l'étranger, une chance unique de réfléchir à mon parcours professionnel et de réaliser la valeur du système de santé suisse. »

António Cunha-Vaz Martinho



« Le SSO Fellowship m'a permis d'observer des pathologies rares et avancées à Belfast, de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques et d'acquérir une précieuse expérience chirurgicale. Cette période a été extrêmement enrichissante sur le plan professionnel et personnel .»

Dr méd. Enrico Bernardi



« J'ai été très heureuse d'obtenir le Fellowship de la SSO – grâce à ce précieux soutien, j'ai pu me consacrer pleinement à l'apprentissage des techniques chirurgicales en chirurgie du glaucome. »

Dre méd. Sarah Vez



Prix SSO pour les posters

Afin de récompenser des prestations de haut niveau, la commission scientifique de la SSO décerne des prix pour les meilleures présentations de posters à des médecins spécialistes expérimenté-e-s comme à de jeunes scientifiques.

Ces distinctions sont décernées dans les catégories présentations de cas, études cliniques et recherche fondamentale. Cette dernière comprend également des études innovantes qui évaluent de nouvelles méthodes cliniques ou des procédures diagnostiques chez des sujets sains.

Best Poster Clinical Science/Case Series

[«My first 100 vitrectomies»: 2-year collaborative learning vitreoretinal fellowship experience in Switzerland](#)

Dr méd. Giorgio Enrico Bravetti; Dr méd. Emmanouil Blavakis;
Dre méd. Iulia Maria Ciotu; Pre Dre méd. Gabriele Thumann | Genève

Best Poster et Young Investigator Award Case Report

[Immunotherapy induced uveitis with delayed choroidal involvement: a case report](#)

Dre méd. Myriam Bteich; Dre méd. Jacqueline Doms;
Dre méd. Valérie Mosimann; Dre méd. Sofiya Latifyan;
Dre méd. Florence Hoogewoud | Lausanne

Young Investigator Award Clinical Science/Case Series

[19-year follow-up on patients with Axenfeld-Rieger Syndrome and Fuchs' Endothelial Dystrophy in a six generation pedigree underlying a PITX2 mutation](#)

Pract. med. Angelika Schuknecht; Dre méd. Josephine Wachtl;
Pre Dre Alessandra Baumer; Pr Dr méd. Christoph Kniestedt | Zurich

SWISS ophthAWARD de la SSO

Le prix d'encouragement SWISS ophthAWARD récompense les travaux de recherche de scientifiques âgé-e-s de moins de 45 ans. La SSO est responsable de l'organisation, de l'évaluation et de l'attribution du prix. Sont autorisés à concourir les travaux dont les premières auteures et premiers auteurs travaillent pour la plupart dans des institutions suisses et qui peuvent faire état de publications en recherche fondamentale ou clinique.

Le SWISS ophthAWARD comprend trois catégories, chacune dotée de CHF 10 000.-. Le jury est composé d'expert-e-s de différents domaines de l'ophtalmologie.

Best Experimental Work

«[Individual thalamic inhibitory interneurons are functionally specialized towards distinct visual features](#)»

Fiona Müller, PhD, Bâle

Highest Clinical Relevance

«[Detection of elusive DNA copy-number variations in hereditary disease and cancer through the use of noncoding and off-target sequencing reads](#)»

Mathieu Quinodoz, PhD, Leicester, UK

Jury's Choice

«[Using Smartphones Exophthalmometry to Measure Eyeball Protrusion](#)»

Dr méd. Todor Popov, Dre méd. Fabienne Fierz, Zurich

Prix Vogt

La Fondation Alfred Vogt pour la promotion de l'ophtalmologie décerne chaque année un prix à l'auteur-e d'un travail scientifique de haute qualité dans le domaine de l'ophtalmologie ou dans un domaine étroitement lié à l'ophtalmologie.

Lauréat 2024

Pr Elvir Becirovic, PhD

Travel Grants d'ARVO-SWISS

Le Travel Grant d'ARVO-SWISS soutient les jeunes chercheuses et chercheurs de Suisse dans leur participation au congrès ARVO. L'objectif est d'encourager les échanges scientifiques et de faciliter l'accès à la recherche ophtalmologique internationale.

Lauréat

Matteo Frigelli, PhD



De plus amples informations
sur les prix et les subventions

Examens

Examen de spécialiste

La réussite de l'examen de spécialiste est une condition préalable à l'obtention du titre de spécialiste en ophtalmologie. L'examen fédéral de spécialiste en ophtalmologie est organisé conjointement avec l'examen de l'European Board of Ophthalmology (EBO).

Les médecins titulaires du titre fédéral de spécialiste en ophtalmologie et d'un certificat de l'EBO sont autorisé-e-s à porter le titre de « Fellow of the European Board of Ophthalmology » (FEBO) en plus du titre suisse d'ophtalmologie.



De plus amples informations
sur l'examen de spécialiste

Examen EBO – Examen de spécialiste en ophtalmologie 2024

L'examen EBO a eu lieu le 3 mai 2024 à Paris. Sur les 62 candidat-e-s qui se sont présenté-e-s à l'examen, 56 l'ont réussi.

Les candidat-e-s suisses ont obtenu de très bons résultats. Trois candidat-e-s se sont partagé la première place pour le meilleur examen suisse : Dre méd. Bernadette Bucher, Dr méd. Jan Spindler et Dr méd. Maximilian Robert Justus Wiest, qui, dans le même temps, ont également obtenu la deuxième place au classement de l'EBO. De plus, trois autres candidat-e-s suisses ont terminé dans les premières places du classement de l'EBO. Nous les félicitons chaleureusement pour leur réussite.

Spécialiste en ophtalmochirurgie 2024

Après l'obtention du titre fédéral de spécialiste ou la reconnaissance d'un titre de spécialiste étranger, les ophtalmologues peuvent suivre une formation postgraduée en ophtalmochirurgie.

La réussite à l'examen de formation approfondie est une condition préalable à l'obtention du titre de spécialiste en ophtalmochirurgie. Sont admis-e-s à l'examen de formation approfondie les titulaires d'un titre fédéral de spécialiste en ophtalmologie ou d'un titre de spécialiste reconnu, qui justifient d'au moins une année de formation postgraduée réglementaire pour la spécialité et qui peuvent se prévaloir au moment de l'inscription d'au moins 150 interventions effectuées de manière autonome selon un catalogue d'opérations défini. Il faut au moins deux ans pour obtenir le titre de spécialiste en ophtalmochirurgie.

Le 16 novembre 2024, 56 candidat-e-s ont participé à l'examen de spécialiste à Berne et 45 l'ont réussi.

Formation postgraduée et formation continue

Swiss Eye Week 2024 à Spiez

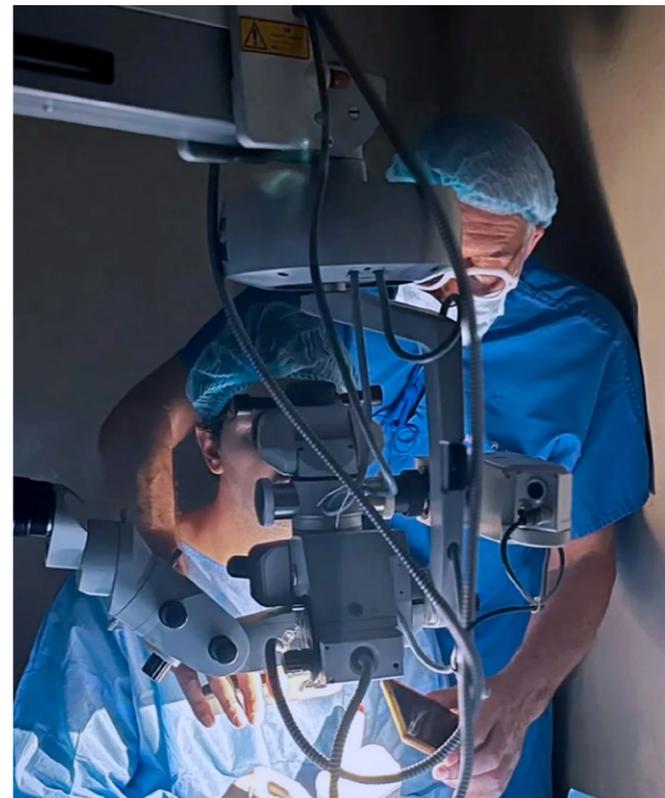
La Swiss Eye Week a de nouveau eu lieu à Spiez du 15 au 19 janvier 2024. Grâce à ce format de formation postgraduée bien établi, la SSO offre aux médecins assistant-e-s en Suisse une formation de qualité, pertinente pour la pratique et actuelle.

Le programme de cinq jours comprenait à la fois des cours de sciences de base et des cours de sciences cliniques, ce qui a permis aux participant-e-s de travailler sur un large éventail de sujets d'actualité en ophtalmologie.

La Swiss Eye Week fait partie intégrante de l'engagement de la SSO en faveur de la jeune génération en ophtalmologie et jouit d'une popularité croissante.



De plus amples informations sur la Swiss Eye Week



5. Cours de réfraction de la SSO à Aarau

Le 5e cours de réfraction de la SSO a eu lieu du 19 au 22 mars 2024 à la clinique ophtalmologique de l'hôpital cantonal d'Aarau (KSA).

Le cours de quatre jours a convaincu par la grande qualité de son contenu, grâce notamment à l'engagement d'intervenant-e-s hautement qualifié-e-s. Nous remercions tout particulièrement la Dre méd. Dre phil. Muriel Dysli (MD-PhD), pour avoir dirigé ce cours de réfraction avec compétence et engagement.

Outre des exposés approfondis, le cours a également offert de nombreuses possibilités d'exercices pratiques, notamment en matière de réfraction et de skiascopie, ce que les participant-e-s ont beaucoup apprécié. L'échange personnel entre collègues a complété l'offre de formation postgraduée axée sur la pratique.

Cours de microchirurgie

La 4e édition du cours de microchirurgie de la SSO a eu lieu les 27 et 28 septembre 2024 au Centre de formation ESASO à Lugano. Le cours, dispensé par des intervenant-e-s expérimenté-e-s et qui affichait complet, a permis à 20 participant-e-s de suivre une formation pratique intensive en laboratoire humide et sec.

Les cours de microchirurgie sont reconnus par la Commission des titres de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) et sont essentiels pour l'obtention du titre de spécialiste en ophtalmochirurgie. Ces cours d'une durée minimale de 10 heures sont autant axés sur la théorie que la pratique. Le cours de microchirurgie n'est pas une condition préalable à la participation à l'examen de spécialiste, mais doit être présenté lors de la demande du titre.



Informations sur la prochaine édition du cours de microchirurgie de la SSO

Engagement de la SSO en faveur de l'Ukraine

Depuis trois ans et demi, l'Ukraine subit une guerre d'agression menée sans relâche par la Russie. Chaque jour, on dénombre des morts et des blessés, dont beaucoup souffrent de traumatismes oculaires graves. Sans équipement médical adapté, même les blessures les plus légères peuvent entraîner une perte de vision permanente, voire la cécité.

En collaboration avec des partenaires industriels, la SSO prévoit cette année un nouveau transport humanitaire vers un hôpital de Dnipro qui a lancé un appel à l'aide urgent.

Beaucoup de nos membres ont déjà fait un don, et nous les en remercions chaleureusement. Vous aussi, vous pouvez contribuer à fournir une aide ophtalmologique d'urgence et à préserver la vue des victimes de la guerre.



Faire un don directement avec le code QR (référence : Solidarité Ukraine)



Communication

Sensibilisation : informer et voir

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) souhaite sensibiliser le grand public aux enjeux de l'ophtalmologie. Elle le fait en toute objectivité et transparence, au service des patient-e-s pour une prise en charge de qualité.

De nombreuses maladies oculaires peuvent être traitées avec efficacité, si elles sont identifiées suffisamment tôt. C'est pourquoi la SSO informe le public des tableaux cliniques fréquents, des facteurs de risque et du bon moment pour procéder à un examen médical.

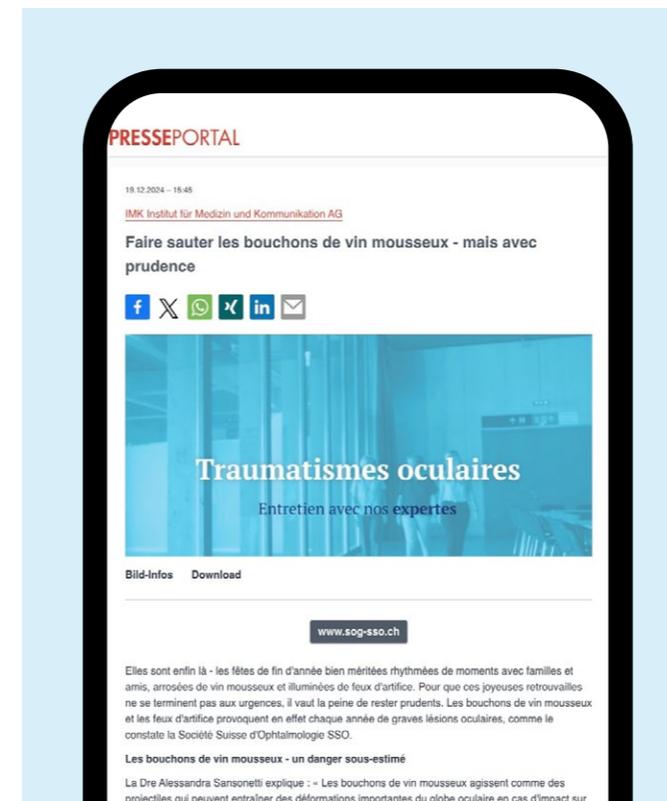
En tenant compte à la fois du bien-être des patient-e-s et de la perspective médicale, la SSO travaille à l'élaboration de supports compréhensibles sur des thèmes pertinents et à leur transmission ciblée via ses propres canaux ainsi que par les médias.

En tant que société spécialisée, elle se tient aux côtés du public et des médias pour répondre aux questions d'ophtalmologie, avec fiabilité, compétence, responsabilité et intransigeance en matière de normes éthiques.

Campagne de communication 2024 de la SSO : blessures aux yeux

En 2024, la SSO a fait des blessures oculaires le thème principal de l'année avec notamment les mesures de communication suivantes :

- Production de courtes vidéos avec des experts sur différents points importants
- Diffusion de ces vidéos via différents canaux
- Envoi de communiqués de presse sur ce thème
- Développement et réorganisation de la rubrique correspondante sur le site Internet



De plus amples informations sur les blessures oculaires

Rester informé-e



Newsletter de la SSO

Quatre fois par an, des informations fiables sur les développements actuels, les formations continues, les manifestations et autres thèmes pertinents sont proposées sous la forme d'une newsletter compacte et bilingue (allemand et français). Les numéros peuvent être consultés à tout moment dans l'espace réservé aux membres sur le site Internet.

Newsflash de la SSO

Et lorsque le temps presse : le Newsflash, lui aussi bilingue, propose des informations courtes et concises sur les nouveautés importantes, par exemple sur des thèmes de politique professionnelle, des rendez-vous à venir ou encore de nouvelles initiatives. Huit newsflashes ont été publiés au total en 2024.

Le site Internet de la SSO

Pour les professionnel-le-s comme pour les patient-e-s ou toute personne intéressée : le site Internet de la SSO est une plateforme actualisée, claire et multilingue qui offre des informations complètes et un soutien pratique.

Le site Internet est un instrument central de la SSO pour partager les connaissances, encourager les échanges et renforcer la communauté ophtalmologique en Suisse.

La SSO sur LinkedIn

La SSO est également active sur LinkedIn : Elle y propose des articles d'actualité, y annonce des événements et y fait découvrir le monde de l'ophtalmologie, de manière professionnelle, pertinente et pratique.



Suivez-nous sur LinkedIn



Young Swiss Ophthalmologists (YSO)

Portrait

L'organisation Young Swiss Ophthalmologists (YSO), qui regroupe la nouvelle génération de la SSO, a été fondée dans le but d'offrir aux jeunes ophtalmologues, établi-e-s ou en devenir, une voix forte ainsi qu'une plateforme pour la mise en réseau, l'échange et la coopération.



Devenez membre YSO !



L'YSO s'adresse aux médecins assistant-e-s en formation postgraduée ainsi qu'aux médecins spécialistes au cours des trois premières années après l'obtention du titre de spécialiste.

Depuis sa création en 2018, l'YSO n'a cessé de croître, passant de 66 membres fondateurs à désormais 338 membres. Cette croissance souligne les besoins actuels d'échanges structurés et de participation active au débat sur la politique professionnelle.

L'YSO a pour fonction principale de représenter les intérêts de la jeune génération d'ophtalmologues dans toute la Suisse. L'objectif est ici de mettre en place, dans la mesure du possible, un-e représentant-e de l'YSO dans chaque grand établissement de formation postgraduée.

En effet, plus l'intégration est large, plus les thèmes tels que la qualité de la formation, les perspectives de carrière et les conditions générales peuvent être abordés de manière ciblée et développés en commun.

Ce qui motive l'YSO – nos objectifs

Les membres de la Young Swiss Ophthalmologists (YSO) entendent participer activement à la construction de l'ophtalmologie de demain.

Pour ce faire, trois axes de développement majeurs ont été définis :

Façonner l'avenir

Nous souhaitons renforcer la collaboration avec la SSO afin d'améliorer durablement les conditions-cadres de notre profession, tant sur le plan déontologique que sociopolitique.

Encourager le réseautage et les échanges

Nous attachons de l'importance à un dialogue ouvert entre les jeunes ophtalmologues. Une bonne communication est la clé d'une collaboration collégiale et d'un réseau professionnel solide.

Former pour voir loin

Nous nous engageons en faveur d'une formation postgraduée et continue de qualité et nous fixons à cet égard l'objectif d'identifier à temps les dernières évolutions et les nouveaux défis de notre branche et d'y participer de manière positive.

En 2024, l'YSO était représentée dans les commissions suivantes :

- **Commission de la formation postgraduée :**
Dre méd. Anne-Catherine Biechl-Karal, Zurich ;
Dr méd. Rino Vicini, Zurich
- **Commission tarifaire :** Dre méd. Sarah Vez, Edinburgh
- **Commission d'examen :** Dre méd. Virginie Bühler, Berne
- **Commission communication :**
Dre méd. Lilly Khamsy, Lausanne
- **Commission de qualité :** Dre méd. Sophie Ernst, Bâle

Autres :

- **Réseau Young Medical Swiss Societies :**
Dre méd. Anne-Catherine Biechl-Karal, Zurich
- **Comité de rédaction ophta :**
Dre méd. Anne-Catherine Biechl-Karal, Zurich ;
Dr méd. Ferhat Turgut, Zurich
- **Groupe Glaucome :** Dre méd. Sarah Vez, Edinburgh



YSO

Activités 2024

Congrès annuel 2024

Dans le cadre du congrès annuel 2024 de la SSO, l'YSO a organisé certains points particuliers du programme du mercredi, tels que « My Research Journey » et « My Cataract Journey » avec des discussions, des ateliers pratiques ainsi qu'un événement de réseautage YSO dans un domaine viticole.

Le jeudi, des activités telles que le symposium et le programme « Coffee/Lunch with the Expert » ont suivi, ainsi que la tombola dont les bénéfices ont fait l'objet d'un don. En outre, l'YSO était représentée par des posters, des panneaux lumineux et des dépliants dans le salon de la SSO. Enfin, les visiteuses et visiteurs du congrès ont pu se faire photographier par un-e professionnel-le et ont reçu leur portrait pour les médias sociaux et les dossiers de candidature.



Suivez les YSO sur LinkedIn, Instagram et Facebook pour connaître les dernières actualités et mises à jour.

Teacher of the Year

Une collaboration étroite avec des ophtalmologues expérimenté-e-s ainsi qu'un bon enseignement sont essentiels pour acquérir de solides connaissances cliniques. C'est pourquoi l'activité pratique en consultation, au bloc opératoire et en service hospitalier est au cœur de la formation. Pour valoriser cet engagement pédagogique, la YSO a de nouveau décerné en 2024 le prix « Teacher of the Year ».



Les enseignants suivants ont été récompensés en 2024 :

Dr méd. (HR) Marko Vlasic, Pallas Kliniken

Dre méd. Anna Friesacher, Kantonsspital St. Gallen

Dr méd. Roman Eberhard, Kantonsspital Winterthur

Dr méd. Rino Vicini, Universitätsspital Zürich

Dr méd. med. Stephan Fränkl-Braun, Inselspital Bern

Dre méd. med. Angelika Jähmig, Universitätsspital Basel

Dr méd. Sebastian Häckel, Stadtspital Zürich

Dre méd. Isabelle Müller, Kantonsspital Luzern

Dre méd. Kathrin Perruchoud-Ader, Ente Ospedaliero Cantonale, Lugano

Dre méd. Muriel Ott, Hôpital ophtalmique Jules-Gonin Lausanne (photo)

Dr méd. Giorgio Enrico Bravetti, Hôpitaux universitaires de Genève

YSO-Newsletter

L'une des activités bien connues des Young Swiss Ophthalmologists (YSO) est l'échange régulier d'informations importantes via la newsletter YSO sur WhatsApp. Ce moyen de communication pratique et facilement accessible jouit d'une grande popularité et compte désormais plus de 450 membres.

Cette newsletter propose notamment des formations continues actuelles, des offres d'emploi intéressantes ainsi que d'autres informations pertinentes concernant l'ophtalmologie. Ce canal constitue ainsi un support précieux, notamment pour les jeunes médecins spécialistes en formation postgraduée et en début de carrière.

En 2024, une nouveauté est venue compléter cette offre : la newsletter YSO par e-mail, qui paraîtra régulièrement et qui résumera les principaux événements à venir et proposera des rétrospectives d'activités récemment organisées. Ce récapitulatif est un moyen idéal de ne rien manquer et de rester au cœur de la jeune communauté ophtalmologique.



Webinaires YSO

C'est lors d'une table ronde organisée par l'YSO pendant le congrès de la SSO en août 2024 qu'est née l'idée de créer une plateforme à destination des jeunes ophtalmologues suisses, sur laquelle des formations continues de qualité seraient régulièrement proposées. Dre méd. Inès Schumacher et Dr méd. Faady Yahya ont alors développé un programme numérique de webinaires ouvert à toutes les personnes intéressées : eye-webinars.ch.

L'objectif est de couvrir toutes les disciplines de l'ophtalmologie et d'impliquer des intervenant-e-s de toutes les régions linguistiques. Pour une participation aussi large que possible, les formations se déroulent en anglais. Grâce au soutien de la SSO et à un budget initial, un programme annuel de 16 dates a pu être établi pour 2025.

Nous tenons à remercier chaleureusement tou-te-s les intervenant-e-s qui ont cru en ce projet pour leur engagement et le temps consacré. Elles et ils contribuent ainsi à la formation de la prochaine génération d'ophtalmologues.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à se rendre sur le site Internet, à s'inscrire aux webinaires et à s'abonner au calendrier – pour ne manquer aucun rendez-vous !



Inscrivez-vous aux webinaires YSO !

Adhésion

Façonnez l'avenir de l'ophtalmologie avec

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) réunit des spécialistes qui souhaitent mettre à profit leur expertise, leur engagement et leur clairvoyance pour le développement de l'ophtalmologie en Suisse.

Vous souhaitez :

- rester informé-e des nouveautés en ophtalmologie ?
- vous engager dans la branche et dans la politique professionnelle ?
- contribuer à l'organisation des soins ophtalmologiques ?
- encourager la jeune génération et prendre des responsabilités ?

Alors vous êtes à la bonne adresse.

Avantages de l'adhésion :

- Accès à des offres de formation postgraduée et de formation continue de qualité
- Soutien dans votre carrière
- Échange avec des collègues au sein d'un réseau fort et actif
- Participation aux évolutions politiques et scientifiques de la profession



Devenez membre de la SSO

Apportez votre expertise dans une commission ou un groupe de travail et façonnez avec nous l'avenir de l'ophtalmologie en Suisse – durablement, en réseau et au plus haut niveau professionnel.

Toujours bien informé-e – avec les canaux de communication de la SSO

Il est très important pour la SSO de proposer à ses membres des informations actuelles, ciblées et complètes. Il n'est pas seulement question de transmettre des connaissances, mais aussi d'échanger et de créer des liens.

Principaux outils utilisés à cette fin :

- la newsletter de la SSO
- le newsflash de la SSO
- le site web de la SSO
- le canal LinkedIn de la SSO



Devenez membre de la SSO !

Perspectives

Manifestations 2025/2026

2025

Cours de microchirurgie

26.09–27.09.2025

Centre de formation ESASO, Lugano

2026

Swiss Eye Week

12.01.–16.01.2026

Hotel Seepark Thun

Cours de réfraction de la SSO

10.03.–13.03.2026

Clinique ophtalmologique KSA, Aarau

eyeXperience

24.–25. 04.2026

Schloss Au, Zurich

21e Swiss Retina Update

04.06.2026

Kursaal Bern

119e Congrès annuel

26.08.–28.08.2026

Swiss Tech Convention Center, Lausanne

Impressum

Secrétariat administratif

Office Société Suisse d'Ophtalmologie SSO

c/o IMK Institut für Medizin und Kommunikation AG

Harald F. Grossmann

Secrétaire administratif

Münsterberg 1

CH-4001 Bâle

Tel +41 61 561 53 66 | sog@imk.ch

SOG
SSO

Schweizerische Ophthalmologische Gesellschaft
Société Suisse d'Ophthalmologie
Società Svizzera di Oftalmologia
Swiss Society of Ophthalmology

